

1 MONTANT DU PRÊT*

ENTRE 1 500 ET 21 500 €

2 COCHEZ VOTRE MENSUALITÉ

Montant	Mensualité EcoTonic		Mensualité EcoRelax		Mensualité EcoZen	
	Mensualité	TEG annuel fixe*	Mensualité	TEG annuel fixe*	Mensualité	TEG annuel fixe*
De 1500 à 4000 €	<input type="checkbox"/> 120 €	1%	<input type="checkbox"/> 90 €	1,75%	<input type="checkbox"/> 50 €	
De 4001 à 6000 €	<input type="checkbox"/> 150 €	1,95%	<input type="checkbox"/> 110 €	2,75%	<input type="checkbox"/> 75 €	3,95%
De 6001 à 8000 €	<input type="checkbox"/> 180 €	2,65%	<input type="checkbox"/> 130 €	3,75%	<input type="checkbox"/> 100 €	
De 8001 à 10000 €	<input type="checkbox"/> 200 €		<input type="checkbox"/> 150 €		<input type="checkbox"/> 115 €	
De 10001 à 12000 €	<input type="checkbox"/> 220 €		<input type="checkbox"/> 170 €		<input type="checkbox"/> 135 €	
De 12001 à 15000 €	<input type="checkbox"/> 275 €	3,95%	<input type="checkbox"/> 215 €	4,45%	<input type="checkbox"/> 150 €	4,55%
De 15001 à 18000 €	<input type="checkbox"/> 320 €		<input type="checkbox"/> 240 €		<input type="checkbox"/> 170 €	
De 18001 à 21500 €	<input type="checkbox"/> 375 €		<input type="checkbox"/> 285 €		<input type="checkbox"/> 195 €	

*Prêt affecté sous réserve de l'acceptation du dossier par la Banque Solfea et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. TEG annuel fixe bonifié par GDF SUEZ, hors assurance. Durée de 13 à 143 mois. Mensualités de 50 à 375 € fixes hors assurance facultative (sauf la dernière constituée du solde) pour une première échéance 30 jours après le décaissement. La durée varie selon le montant emprunté et la mensualité choisie. Document non contractuel. Conditions au 01/01/2010 pouvant être modifiées sans préavis.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

3 DATE DE PRÉLÈVEMENT

05 10 15 20 25 30

ASSURANCE FACULTATIVE :

Optez pour la sérénité avec l'assurance emprunteur et/ou co-emprunteur proposée par la Banque Solfea à partir de 1€/mois par tranche de 1000 € empruntés (assurance facultative)

- En cas de Décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) à la suite d'un accident ou d'une maladie, elle prend en charge le capital restant dû.
- En cas d'Incapacité de Travail consécutif à un accident ou une maladie, elle rembourse les mensualités dues jusqu'à la reprise de votre activité professionnelle.
- En cas de souscription de l'assurance, la garantie décès est acquise sans aucune formalité médicale dans le cadre de la Convention AERAS, si vous êtes âgé de moins de 51 ans, que votre crédit est un crédit amortissable affecté d'un montant au plus égal à 15000 € et remboursable au maximum en 48 mois et que votre encours de crédit assuré n'excède pas 15 000 €.

Souscription sur le contrat de crédit

Les conditions de cette assurance peuvent être consultées sur la notice d'information jointe au contrat de crédit et sur www.banquesolfea.fr



DEMANDE DE PRÊT (FICHE DE SOLVABILITÉ)

À REMPLIR COMPLÈTEMENT

EMPRUNTEUR M. Mme Mlle

Nom : _____
Prénom : _____
Nom de jeune fille : _____
Né(e) le
à : _____
Départ. de naiss. Nationalité : _____

Si vous êtes salarié/retraité :

Profession : _____
Employeur : _____ Depuis le : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

Si vous êtes artisan - commerçant - profession libérale :

Activité : _____
N° SIREN : _____ Date création entreprise : _____

Vos revenus mensuels :

Revenus professionnels / Retraites : _____
Revenus fonciers : _____
Allocations : _____ familiales logement
Pensions perçues : _____

CO-EMPRUNTEUR M. Mme Mlle

(CONJOINT, PACSÉ, CONCUBIN...)

Nom : _____
Prénom : _____
Nom de jeune fille : _____
Né(e) le
à : _____
Départ. de naiss. Nationalité : _____

Si vous êtes salarié/retraité :

Profession : _____
Employeur : _____ Depuis le : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

Si vous êtes artisan - commerçant - profession libérale :

Activité : _____
N° SIREN : _____ Date création entreprise : _____

Vos revenus mensuels :

Revenus professionnels / Retraites : _____
Revenus fonciers : _____
Allocations : _____ familiales logement
Pensions perçues : _____

Cochez cette case si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale

SITUATION FAMILIALE ET LOGEMENT

Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e) / Séparé(e) Veuf(ve) Célibataire Union libre Nbre enfants à charge : Âge :
 Propriétaire Locataire Hébergé Logement de fonction Date d'entrée dans votre logement actuel : _____
Adresse : _____
Code postal Ville : _____
Tél.privé: Tél.co-emprunteur : Portable:
E-mail : _____ @ _____ J'accepte de recevoir des propositions commerciales sur mon adresse e-mail.

CHARGES DU FOYER

- Crédits immobiliers / loyer :
- Crédits à la consommation, prêt personnel, prêt revolving :
- Pensions versées :

MENSUALITÉ

ORGANISME

DATE DE FIN DE CRÉDIT

DESCRIPTION DU LOGEMENT

Adresse de réalisation des travaux (si différente de celle indiquée ci-dessus) : _____

Votre logement : maison individuelle appartement Surface habitable : _____m² Année de construction : avant 1975 à partir de 1975
Energie utilisée pour le chauffage **avant travaux** : gaz naturel fioul électricité autre / préciser : _____
Energie utilisée pour le chauffage **après travaux** : gaz naturel fioul électricité autre / préciser : _____

DATE DES TRAVAUX :

DESCRIPTION DES TRAVAUX PRINCIPAUX (DANS UN BÂTIMENT EXISTANT)

ENERGIE GAZ NATUREL

Installation d'une nouvelle chaudière

La chaudière assure : le chauffage exclusivement ou le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire
La chaudière est de type : basse-température ou à condensation ou chaudière hybride ≤ 3 kW

Pour une chaudière à condensation, les émetteurs doivent être dimensionnés afin de permettre à la chaudière de condenser.

Installation d'une chaudière individuelle de type micro-cogénération à moteur Stirling

La chaudière à micro-cogénération assure : le chauffage seul ou le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire instantanée
 le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire accumulée

Le professionnel atteste que :

- la chaudière assure la totalité des besoins de chauffage du logement et éventuellement la production d'eau chaude sanitaire,
- la chaudière est asservie au besoin de chauffage,
- pour le module principal, la puissance thermique est comprise entre 4 et 8 kW et la puissance électrique entre 0,5 et 1,5 kW.

Installation d'émetteurs de chaleur

installation de radiateurs "chaleur douce" Nombre de radiateurs : _____ (Émetteurs de chaleur dimensionnés à $DT_{nom} \leq 40$ K)
 installation d'un plancher chauffant "basse température" Surface du plancher chauffant installé : _____ m²

Installation d'une régulation ou d'une programmation du chauffage

Robinets thermostatiques (au moins 5) => Nombre : _____ Mise en place sur des radiateurs installés avant le 31 décembre 2007.
 Programmateur d'intermittence du chauffage. Mise en place, sur une chaudière existante, d'un équipement ayant la fonction de programmation d'intermittence, au sens de la norme EN 12098-5, pour un chauffage individuel à combustible.
 Sonde de température extérieure

ENERGIE SOLAIRE

Vous installez : un CESI avec appoint gaz naturel électrique autres
ou : un SSC gaz naturel fioul autres

Le SSC sera couplé à des émetteurs de chauffage de type basse température permettant une optimisation de la valorisation de l'énergie solaire.

Surface installée de capteurs solaires : _____ m².

Le professionnel qui installe le CESI (chauffe-eau solaire individuel) ou le SSC (système solaire combiné) est signataire de la charte QualiSol et les appareils ont une certification CSTBat ou Solarkeymark.

VENTILATION

Vous installez une ventilation mécanique contrôlée de type :

Simple flux autoréglable (uniquement pour un bâtiment d'avant 1975) Simple flux hygroréglable Double flux

Pour la ventilation simple flux, l'étanchéité du bâtiment doit être compatible avec les performances de la ventilation. La puissance absorbée du ventilateur doit être < 35 W pour une maison individuelle et $0,25$ W/hm³ pour les appartements. Dans le cas du système de ventilation hygroréglable, celui-ci doit bénéficier d'un Avis technique en cours de validité.

Dans le cas d'une ventilation double-flux l'échangeur de chaleur doit avoir une efficacité supérieure ou égale à 85% selon la norme N 13141-7 et la somme des puissances des 2 ventilateurs doit être inférieure à 80 W ou certifié NF VMC. Enfin le réseau doit être isolé en volume non chauffé de 50 mm.

DESCRIPTION DES TRAVAUX ADDITIONNELS (DANS UN BÂTIMENT EXISTANT)

ISOLATION THERMIQUE

Isolation de Combles ou de Toitures avec résistance thermique : $R \geq 5$ m²K/W

Matériel certifié ACERMI : OUI NON Avis technique du CSTB : OUI NON
Surface d'isolant à installer : _____ m²

Isolation des Murs (murs intérieurs ou extérieurs) avec résistance thermique : $R \geq 2,8$ m²K/W

Matériel certifié ACERMI : OUI NON Avis technique du CSTB : OUI NON
Surface d'isolant à installer : _____ m²

Isolation d'un Plancher avec résistance thermique : $R \geq 2,4$ m²K/W

Matériel certifié ACERMI : OUI NON Avis technique du CSTB : OUI NON
Surface d'isolant à installer : _____ m²

FENÊTRES

Mise en place de Fenêtres ou de Porte-fenêtres complètes avec coefficient de transmission surfacique : $U_w \leq 1,8$ W/m².K

Matériels certifiés NF ou ACOTHERM : OUI NON
Nombre de fenêtres : _____

Les marques de certification sont les marques NF "Menuiseries PVC" certifié CSTB CERTIFIED, NF "Menuiserie aluminium à rupture de pont thermique" certifié CSTB CERTIFIED, NF "Fenêtres bois" ou ACOTHERM.

DEMANDE DE PRÊT (FICHE DE SOLVABILITÉ)

À REMPLIR COMPLÈTEMENT

Le prêt DolceVita gaz naturel est réservé aux particuliers pour financer des équipements économes en énergie dans le cadre d'une solution Gaz de France Dolcevita® au gaz naturel pour un logement existant.

POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE PRÊT, C'EST TRÈS SIMPLE

- 1 Vous envoyez à la Banque Solfea (adresse ci-dessous) cette demande de prêt (Fiche de Solvabilité) portant le cachet de l'entreprise qui réalisera les travaux. N'oubliez pas de joindre les justificatifs demandés.
- 2 Sous 48 heures dès réception de votre dossier complet, la Banque Solfea vous informe de sa décision par courrier et vous adresse votre fiche d'informations précontractuelle ainsi que votre contrat de prêt à renvoyer signé. Aucune domiciliation de revenus n'est exigée.
- 3 A l'achèvement des travaux, la Banque Solfea règlera directement l'entreprise, dès réception de la copie de la facture et de l'attestation de fin de travaux signée par vous et le professionnel.

IMPORTANT : JOINDRE UNE COPIE DES DOCUMENTS SUIVANTS

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Devis détaillé des travaux (avec, le cas échéant, le détail des matériaux isolants utilisés) | <input type="checkbox"/> Joignez également les justificatifs suivants si vous êtes concerné : |
| <input type="checkbox"/> Relevé d'identité bancaire | <ul style="list-style-type: none">• copie d'un avis de paiement des allocations familiales et/ou logement et/ou rente• si revenus fonciers : déclaration 2044 |
| <input type="checkbox"/> Justificatifs pour l'emprunteur et le co-emprunteur : | <input type="checkbox"/> Si demande faite au nom d'une SCI : |
| <ul style="list-style-type: none">• carte nationale d'identité recto verso ou titre de séjour ou passeport (en cours de validité)• justificatif de domicile (quittance EDF, GDF SUEZ, eau, facture téléphone ou quittance d'assurance)• salarié : 2 derniers bulletins de salaire• non salarié / retraité : dernier avis d'imposition (toutes les pages)• retraité de moins de 2 ans : justificatifs de pension de retraite | <ul style="list-style-type: none">• statuts de la société• extrait K bis• déclaration 2072 |
- Cochez les cases pour vous assurer de ne rien avoir oublié**

Pour contacter la Banque Solfea → 01 40 17 55 00 du lundi au vendredi de 8H à 19H (vendredi 18H)
→ www.banquesolfea.fr
→ Une adresse postale unique :
Banque Solfea - TSA 64140 - 77217 AVON CEDEX

Nous soussignés déclarons sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, notamment ceux relatifs à notre identité et à nos revenus et charges, sachant qu'ils constituent les éléments déterminants pour l'acceptation de notre dossier.

Le client atteste avoir bénéficié de l'accompagnement et des conseils de GDF SUEZ pour inciter et contribuer à la mise en œuvre d'équipements performants et économes en énergie. Le client atteste sur l'honneur que GDF SUEZ a eu, par la réalisation de ces actions, un rôle incitatif et actif dans la décision d'entreprendre cette opération d'économies d'énergie.

Le client et son installateur s'engagent à ne pas signer et à ne pas communiquer les documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des **certificats d'économies d'énergie (CEE)** à toute autre personne que GDF SUEZ et susceptible de demander des certificats d'économies d'énergie (CEE) conformément à l'article 14 de la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 révisée.

Ils attestent sur l'honneur que l'ensemble des droits portant sur les documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économie d'énergie est cédé en exclusivité à GDF SUEZ.

Date : ____ / ____ / ____

Signature
de l'emprunteur

Signature
du co-emprunteur

Cachet de l'installateur